

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au collège Saint Exupéry de Vincennes pour l'année 2022-2023.

Vous voudrez bien remplir avec attention le dossier d'inscription. Il comporte des informations importantes pour l'inscription de votre enfant:

Pièces à fournir qui sont téléchargeables sur le site du collège dans la rubrique : «Administratif / Inscription en 6^{ème} » :

Le dossier d'inscription	<input type="checkbox"/>
La fiche infirmerie à laquelle vous joindrez la copie des vaccins	<input type="checkbox"/>
La fiche d'inscription à la demi-pension et le règlement de la demi pension	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes éligible à cette aide, le formulaire ADEP auquel vous joindrez la photocopie de l'avis d'imposition de l'année 2021 sur les revenus 2020 + la photocopie du livret de famille + la photocopie du jugement de divorce le cas échéant + l'attestation de la CAF pour les bénéficiaires du RSA socle	<input type="checkbox"/>
La copie de la notification d'affectation de votre enfant au collège St Exupéry de Vincennes	<input type="checkbox"/>
Un RIB	<input type="checkbox"/>
La fiche d'inscription au FSE (Foyer socio-éducatif) si vous le souhaitez	<input type="checkbox"/>
La fiche d'inscription au séjour pédagogique à la base de loisirs de Bois le Roi programmé fin septembre – début octobre	<input type="checkbox"/>

Pour finaliser cette inscription, il faudra soit nous retourner par mail les documents pdf à l'adresse secretariat0940793b@gmail.com, soit participer en **présentiel aux sessions d'inscription, les jeudi 16 et vendredi 17 juin de 16h30 à 18h30.**

Ces documents sont à transmettre au plus tard le 17 juin selon les modalités détaillées ci-dessus.

La liste des fournitures scolaires 2022 sera disponible sur le site du collège après la validation du conseil d'administration.

L'équipe de direction